

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Autre :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Éclamation : contact@mupras.com

Mise en charge : pec@mupras.com

Dhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

S : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Optique

110043

 Autres Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2932

Société : RAM RETRAITE

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ATTACHIA

Mc Ramed

Date de naissance : 15-04-1955 CASABLANCA

Adresse : 829 Rue 6 HAY EL ALIA 1 EL OULFA

CASABLANCA

Tél. : 0664662282 Total des frais engagés : 11022,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BELKEBIR Khadija
Médecine Générale
Rue 27 N° 04 El Alia
Cité Oulfa Casablanca
Tél : 05 22 90 48 76

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28/03/2022

Nom et prénom du malade : ATTACHIA Horia Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 28/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28.03 2022	G	1	150 HT	Dr. BELKEBIR Khaouy Médecine Générale Rue 27 N° 94 El Alia Cité Oulfa - Casablanca Tél : 05 22 90 48 76

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. BELKEBIR Khaouy Rue 27 N° 94 Bis El Oulfa - Casablanca Tel : 05 22 90 48 76	28.03.2022	872,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	D 00000000 00000000	MONTANTS DES SOINS
	B 00000000 35533411			DATE DU DEVIS
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DE L'EXECUTION
			VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

Dr. Khadija BELKEBIR
MEDECINE GENERALE

الدكتورة خديجة بل慷慨
الطب العام

Lot. EL Alia - Rue 27 N° 94
Bd. Oued Tansift - EL Oulfa
Tél : 05 22 90 48 76 - CASABLANCA

تجزئة العالية - الزنقة 27 الرقم 94
شارع وادي تانسيفت - الألفة
الهاتف : 05 22 90 48 76 - الدار البيضاء

Casablanca, le 28.03.22 دار البيضاء، في

49,40

A M C H I A A

H O U R I A

49,40 x 5

AM E P (S)

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Amarel 4 mg. cp b 30
P.P.V : 68,80 DH
6 118001 081325

49,40

68,80 x 5 14

21

A m a r e l

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Amarel 4 mg. cp b 30
P.P.V : 68,80 DH
6 118001 081325

(x 5)

98,100 x 7

31

G lue

ti-aventis Maroc
de Rabat -R.P.1.
bad Casablanca
14 mg. sp b 30
P.P.V : 68,80 DH
6 118001 081325

king
(x 5)

10,30 x 3

W

54,10

5)

87,2100

D o l i

Lam 14 x 3

11

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH
6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOURI

Dr. BELKEBIR Khadija
Médecine générale
Rue 27 N° 94 - El Alia
Cité Oulfa - Casablanca (x 3)
Tél : 05 22 90 48 76

97,70

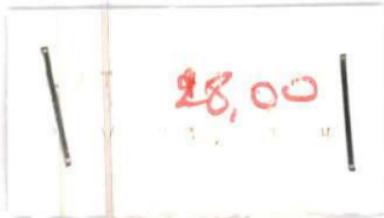
49,40

49,40

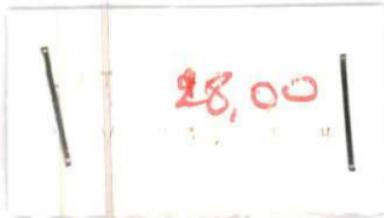
© PPV:10DH30
PER:10/24
LOT:K2904

15,30
PPV 15DH30
PER 12/24
LOT K3473-2

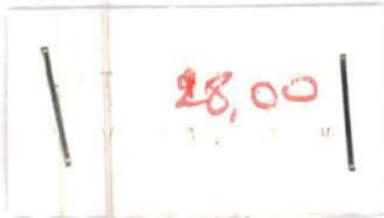
15,30
PPV 15DH30
PER 09/23
LOT J2362-2



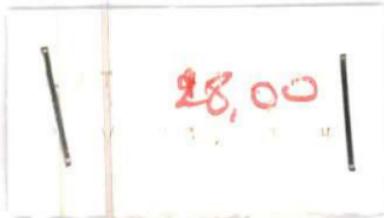
25



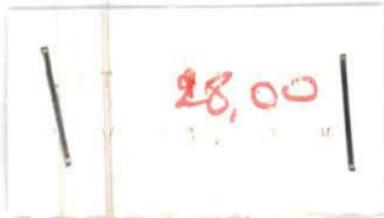
25



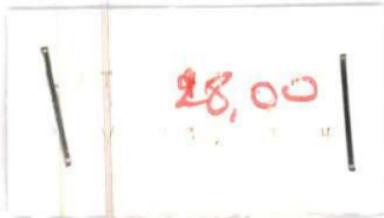
25



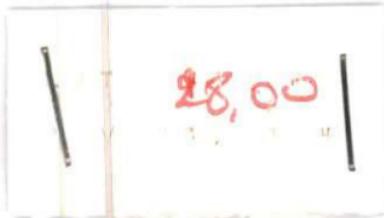
25



25



25



25

Dr. Khadija BELKEBIR
MEDECINE GENERALE

Lot. EL Alia - Rue 27 N° 94
Bd. Oued Tansift - EL Oulfa
Tél : 05 22 90 48 76 - CASABLANCA

الدكتورة خديجة بل慷慨
الطب العام

تجزئة العالية - الزنقة 27 الرقم 94
شارع وادي تانسيفت - الأشرفية
الهاتف : 05 22 90 48 76 - الدار البيضاء

Casablanca, le 28. 2. 92
الدار البيضاء، في

je vous signe certifi!
avoir été à ce jour Hôpital
Hospital et déclare qu'elle
possède une HTA + Bradycardie
ceci du fait de l'intérêt
pour suivre et valider ce type
de droit

Dr. BELKEBIR Khadija
Médecine Générale
Rue 27 n° 94 El Alia
Cité Oulfa Casablanca
Tél : 05 22 90 48 76